



## LISTE « À CRÉPY-EN-VALOIS NOTRE PARTI C'EST TOUJOURS VOUS ! »

TEXTE DE P. FAYOLLE

### La vaccination : entre liberté individuelle et devoir civique.

Pas forcément aussi vite que nous le voudrions, le déploiement du vaccin anti-COVID à l'ensemble de la population est en cours.

Le territoire du Valois ne pouvait être en marge de cette cause nationale, aussi avons-nous sollicité l'ARS et la préfecture de l'Oise pour organiser, à Crépy-en-Valois, un centre de vaccination.

Héritiers des philosophes des Lumières mais aussi de Pasteur nous connaissons mieux que n'importe quelle nation l'importance de notre liberté de pensée mais aussi les apports de la Science dans notre quotidien.

Chacun en son âme et conscience aura donc la possibilité de choisir.

Les experts s'accordent à dire que 60% de la population doit être vaccinée pour développer une immunité collective permettant de faire efficacement barrage au virus. Accepter d'être vacciné est ainsi un acte citoyen.

En d'autres temps, la défense des valeurs de notre nation réclamait que l'on monte au front. Aujourd'hui, c'est juste de vaccin dont il est question.

Et alors que nous ne pouvions nous dérober à nos obligations, nul ne sera considéré comme déserteur s'il refuse de répondre à cet appel.

Chacun doit donc faire sa propre analyse du risque encouru à se faire vacciner par rapport à celui de ne pas l'être. A vous d'évaluer les effets secondaires d'une non vaccination par rapport à ceux d'une vaccination.

Nous espérons vous retrouver nombreux dans le centre de vaccination de Crépy-en-Valois.

## LISTE « UNIS POUR CRÉPY »

TEXTE DE A. FOUBERT

### Une élection municipale à rebondissements

L'année 2020 fut chaotique pour tous et sur tous les sujets, les élections municipales n'y ont pas échappé. Les médias ont pris pour cible notre commune, la campagne en fut escamotée voire faussée par notamment des prises de parole audiovisuelles déséquilibrées.

Enfin la participation au vote fut décevante pour la démocratie locale.

Aujourd'hui, les suites semblent tout aussi étonnantes.

Chaque candidat devait déposer ses comptes à la CNCCFP (Commission Nationale des Comptes de Campagne et Financement Politique). Pour se faire il devait respecter un délai, les comptes pouvant ainsi être vérifiés dans le respect par les candidats de financements de la loi électorale.

Conformément à l'Art L52-15, la commission a constaté que certains comptes de campagne n'ont pas été déposés dans le délai prescrit. La CNCCFP a donc saisi le juge de l'élection pour trois candidats têtes de liste, Messieurs Fortier, Pinilo et Sinet qui n'ont pas répondu aux exigences en matière de dépôt de comptes de campagne.

Ce sera le tribunal administratif qui tranchera ces manquements. Les conséquences peuvent être importantes.

Les finances engagées dans les campagnes électorales sont un sujet sensible pour tous. Ne pas vouloir se soumettre à la transparence nécessaire pour nos concitoyens, est un mauvais signe pour la démocratie communale.

### Notre cité mérite mieux !

## LISTE « CRÉPY, "IL EST TEMPS" »

TEXTE P. PINILO

Interpelé par le directeur de cabinet du maire ce jour : « je n'ai pas reçu ton texte pour la tribune du prochain Crépy-Mag ? ».

Et de répondre : « il n'y a plus rien à dire ».

Aucune écoute.

Aucune possibilité de débat nourri de la vision de l'autre dans un échange contradictoire pour enrichir l'élaboration des réponses à trouver...

### Histoire d'une révolution électorale (2014-2020) !

2014 - Taux de participation au second tour des élections municipales : 63.46%.

2020 - Taux d'abstention au second tour des élections municipales : 66.40% !

66.40 % , 66.40 % , 66.40 % , 66.40 % , 66.40 % , 66.40 % , 66.40 % , 66.40 % ,

66.40 % , 66.40 % , 66.40 % , 66.40 % , 66.40 % , 66.40 % , 66.40 % , 66.40 % , 66.40 % , 66.40 % , 66.40 % , 66.40 % , 66.40 % , 66.40 % , 66.40 % , 66.40 % , 66.40 % ,

66.40 % , 66.40 % , 66.40 % , 66.40 % , 66.40 % , 66.40 % , 66.40 % , 66.40 % , 66.40 % , 66.40 % , 66.40 % , 66.40 % , 66.40 % , 66.40 % , 66.40 % , 66.40 % , 66.40 % ,

66.40 % , 66.40 % , 66.40 % , 66.40 % , 66.40 % , 66.40 % , 66.40 % , 66.40 % , 66.40 % , 66.40 % ,

66.40 % , 66.40 % , 66.40 % , 66.40 % , 66.40 % , 66.40 % , 66.40 % , 66.40 % , 66.40 % , 66.40 % ,

Aux 66.40% d'abstentionnistes :

Groupe « Crépy, il est temps ».

## LISTE « CRÉPY POUR TOUS »

TEXTE DE M. HOULLIER

Notre Maire a décidé de donner de l'argent aux commerçants et aux entreprises en difficultés à cause de cette épidémie qui n'en finit pas, et nous avons tous voté positivement pour cette décision.

C'est grâce à cette action , à celle de l'état, du département et de la région que nos entreprises et commerces crépynois n'ont pas déclarés de faillite ou dépôt de bilan, tous pourrons redémarrer normalement dès que cette pandémie sera terminée.

Nous avons , grâce aux laboratoires Américains et Allemands, un vaccin à notre disposition, c'est une grande chance dans ce contexte de l'avoir obtenu aussi rapidement, il faut en profiter, car le seul moyen d'éradiquer cette maladie c'est la vaccination de masse de notre population.

J'espère que les autorités locales mettront en place rapidement une structure qui permettra de vacciner tous les Crépynois qui le désirent. J'espère aussi que nous aurons suffisamment de médecins pour cette opération , sachant que notre corps médical diminue gentiment mais sûrement , bien que les promesses de campagne aient placées en première priorité la réalisation d'une nouvelle maison médicale avec scanner, dialyse etc...mais force est de constater que nous ne voyons pas l'ombre d'un commencement de travaux sur ce terrain qui se trouve en face de la Gendarmerie , alors que le permis de construire à été accordé depuis juillet de l'année dernière.

Nous aurions bien besoin d'une structure supplémentaire dans des moments comme celui-ci.